L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 30 JUILLET.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Les assertions de la maison Duncan, Sherman & Co., sur les lettres de crédit.

Paris, 29.—Nombre de télégrammes ont été reçus ici d'Américains dans diverses parties du continent, ayant des lettres de crédit délivrées par Duncan, Sherman & Co., et qui demandent des nouvelles. Le bruit avait couru ici aujourd'hui que les Anglais et Américains accepteraient les circulaires de Duncan, Sherman & Co., et l'on a éprouvé un vif désappointement quand le bruit a été reconnu faux.

Réponse de M. Decazes à l'interpellation de M. Raoul Duval.

Paris, 29.—A l'Assemblée M. Raoul Duval a demandé au gouvernement pourquoi les Etats-Unis n'avaient pas payé aux citoyens français l'indemnité qui leur était due pour les pertes subies par eux pendant la guerre civile, quand les réclamations des autres étrangers avaient été réglées.

Le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, a dit en réponse que l'indemnité due aux autres étrangers n'était pas probablement mieux payée; que le président Grant dans son dernier message au Congrès avait recommandé qu'il fût pris un parti à ce sujet. Le Congrès néanmoins n'a rien fait.

Le duc Decaze a dit, en conclusion, qu'il avait pleinement confiance dans la bonne foi du gouvernement américain.

Le comité permanent se compose de douze membres de la droite, de deux membres du groupe Lavergne et de onze membres de la gauche.

ANGLETERRE.

Les deux cables sur le marché.

Londres, 29.—Le *Post*, dans son article financier dit que les actions de la compagnie télégraphique Anglo-américaine ont haussé hier, tandis que celles du cable direct ont baissé sur le bruit non confirmé que le steamer Farraday avait renoncé à la tentative de réparer le cable direct et qu'il retournait en Angleterre. Les actions du cable sont maintenant cotées à £7.

Le banquet du Lord-maire.

Un grand banquet sera donné ce soir à Guild Hall par le Lord-maire de Londres, aux différents chefs municipaux des villes anglaises et étrangères qui se sont réunis ici en réponse à l'invitation du Lord-maire. Les préparatifs pour le banquet sont très élaborés. On dit que les décorations seules content $50,000. Un bal en l'honneur des visiteurs aura lieu demain soir à Guild Hall.

Excuse de M. Plimsoll.

Londres, 29.—A la Chambre des Communes, M. Plimsoll a lu une excuse pour sa conduite jeudi dernier. Il a dit qu'il rétractait à contre-cœur ses expressions non parlementaires, mais non son exposé des faits. Il a soumis son affaire au jugement de la Chambre.

M. Disraeli a fait la motion de rappeler l'ordre pour réprimander M. Plimsoll. MM. Bentick et Newdegate ont objecté, mais l'ordre a été rappelé par une majorité écrasante, au milieu d'acclamations bruyantes.

Londres, 29 juil.—Le Grand Juri a trouvé matière à poursuivre contre le Col. Valentine Baker, du 10e de Houssards, qui est accusé par une jeune dame de l'avoir assailli, dans un wagon du chemin de fer du Sud Ouest.

Le banquet du Lord-maire.

Londres, 29.—Six cent cinquante personnes ont participé au banquet du Lord-maire à Guildhall ce soir.

Aucun membre du gouvernement n'était présent, excepté Lord Tenterden, sous-secrétaire au département des affaires étrangères. Le préfet de la Seine et l'ambassadeur français étaient assis respectivement à la droite et à la gauche du Lord-maire.

Le Lord-maire en proposant le toast: "aux municipalités de l'Europe et de l'Amérique," a annoncé qu'il avait reçu du maire de Philadelphie, un message adressant des compliments à la compagnie, exprimant ses regrets de son absence et les invitant tous à la célébration centennaire de l'année prochaine à Philadelphie.

On a lu des lettres de regret des maires de différentes villes en Allemagne, en Danemark et autres pays.

Le préfet de la Seine, le maire de Québec et le syndic de Rome ont répondu aux toasts. Les Représentants français ont été fort applaudis.

Tous les convives ont exprimé leur satisfaction de la cordialité de la réception et de l'éclat de cette affaire.

ESPAGNE.

L'armée Carliste concentrée en Catalogne.

Madrid, 29—Une dépêche officielle annonce que le gros de l'armée Carliste est concentrée en Catalogne.

Le général Martinez Campos a pris d'assaut la ville d'Urgel, province de Lerida, dans les Pyrénées. La citadelle tient bon encore, mais elle cèdera à la lourde artillerie des Alphonsistes.

SUISSE.

Une mutinerie au tunnel de St-Gothard.

Berne, Suisse, 29—2200 journaliers, employés au tunnel du St-Gothard, ont fait grève aujourd'hui et ont voulu jouer à l'émeute. Ils se sont portés à l'entrée nord du tunnel et l'ont bloquée. Le gouvernement suisse a envoyé des troupes qui ont dispersé les émeutiers dont deux ont été tués et plusieurs blessés.

WASHINGTON.

Washington, 29—L'avocat-général Pierrepont a dit hier, en réponse à une question s'il avait reçu récemment quelques rapports sur les outrages de ku-klux, qu'il n'en avait reçu aucun depuis qu'il occupe sa position actuelle.

Le nombre de demandes de pardons n'est pas si considérable qu'auparavant, la circulaire émise, il y a plusieurs mois, par l'avocat-général à ce sujet étant plus rigide dans ses exigences que le mode prescrit antérieurement.

Yellow Jack.

Washington, 29—Le capitaine Belknaps à l'arsenal de Pensacola, télégraphie que Mme la lieutenante Ingalls est morte hier soir. Il y a eu 19 décès à Barrancas sur 64 cas de maladie. Tout le monde se porte bien à l'arsenal. Le lieutenant Dashler est mort hier à Barrancas.

Washington, 29—Une délégation représentant les intérêts du whiskey, a visité aujourd'hui le commissaire du Revenu de l'Intérieur. Ces délégués ont été nommés par une récente convention à Cincinnati. Ils demandent une modification des réglements sur le trafic des spiritueux, disant que le système de la saisie est injuste pour le commerce. Le commissaire a répondu qu'il donnerait une grande attention à leurs remarques.

Le contrôleur de la circulation prévient le secrétaire du Trésor de l'émission de $1,275,520 de la circulation de la Banque Nationale pour le mois finissant hier, dont 80 pour 0/0 doivent être rendus en legal tenders. Le montant total des legal tenders retiré depuis l'adoption de l'acte du 14 janvier dernier est ainsi de $7,244,892. La circulation de la banque nationale est en ce moment de $350,512,538.

Elections Indiennes.

Washington, 29—Une lettre du fort Smith dit que la discorde règne parmi les Indiens. Les élections ont toujours été plus ou moins violentes et sanguinaires, mais pour cette fois il y a encore plus d'animosité que jamais. Depuis six semaines 50 personnes au moins ont été ou tuées ou blessées.

La différence de principes entre les partisans de Ross et ceux de Downing est devenue une affaire de haine entre les familles ou les classes. Quelques citoyens blancs de la nation Cherokee éprouvent de grandes craintes et ont demandé protection aux autorités judiciaires.

Observations météorologiques.

Washington, 29.—Probabilités pour les Etats du Golfe, baromètre stationnaire ou montant. Vents du sud-ouest au sud-est. Légers changements dans la température. Nuages.

MEMPHIS.

Memphis, 29—La perspective s'assombrit et l'on recommence à craindre une inondation. Le fleuve a monté d'un pouce aujourd'hui, et cette après-midi la pluie est tombée par torrents ici et dans les environs. On reçoit en même temps la nouvelle de fortes pluies dans les vallées du Missouri et de l'Ohio. Le fleuve doit donc monter encore ici et il ne se retirera pas de si tôt.

Le juge Trigg, de la cour de District des Etats-Unis, a nommé R. K. Dow receveur du chemin de Little Rock.

David C. Slaughter, citoyen notable du comté de Tipton, Tenn., a reçu, quand il retournait de Covington chez lui, un coup de feu tiré par quelqu'un caché sur le bord de la route,—ce coup lui a fait une blessure dangereuse. Comme M. Slaughter avait tiré récemment un nègre qu'il voulait arrêter pour vol de chevaux, on présume que c'est un nègre qui a tiré sur lui.

TERRE HAUTE.

Pluie et destruction.

Terre Haute, Ind., 29.—Il y a eu hier la plus forte pluie qu'on ait vue depuis des années. Le voyage est devenu impossible par l'enlèvement des ponts et des aqueducs. Grand dommage aux récoltes.

Terrehaute, 27—Un train de frêt sur le chemin de fer de Louisville, New-Orleans et Chicago a passé à travers un aqueduc de 40 pieds de hauteur, ce qui a coûté la vie à l'ingénieur, au conducteur et au serre-frein.

TOLEDO.

Convention de professeurs allemands.

Toledo, 29.—Deux cents professeurs allemands sont assemblés ici en convention nationale.

NEW-YORK.

La banqueroute Duncan et Sherman.

New-York, 29—La compagnie de Banque de Trenton, N.-J., qui avait perdu $150,000 à la banqueroute de Jay Cooke, perd encore $100,000 à celle de Duncan, Sherman & Co.

J. B. Ford & Co., éditeurs, demandent une extension. La faillite n'affecte pas la compagnie de publication chrétienne de l'Union, qui est une organisation séparée. Ford & Co. disent que leur actif excédera de $80,000 leur passif.

Il paraît que des transferts de propriétés foncières avaient été inscrits au bureau d'enregistrement, cette semaine, de la part de Wm Butler, Duncan et d'autres membres de la maison, jusqu'à concurrence d'un million et quart de dollars. Les actes ainsi enregistrés datent de 1868 à 1864. Le nom de celui auquel le transfert est fait est tout fraîchement inséré et de mains différentes du corps de l'acte.

La *Tribune* dit qu'un officier responsable de l'une des plus grandes banques de cette ville a dit à un de ses rapporteurs hier que Duncan, Sherman et Co. avait près de $700,000 en titres de la compagnie du chemin de fer de Mobile et Ohio, dont Duncan était le président et la maison l'agent fiscal, et un faible montant du capital social du chemin de fer de Selma au Golfe, projet inachevé et abandonné après la panique de 1873.

On a appris aussi, dit la *Tribune*, que dans un de leurs règlements Duncan, Sherman & Cie., avaient été obligés de prendre pour $300,000 de bons de l'Etat de l'Alabama, qui sont maintenant cotés à 35 cents à la piastre.

Deux pirates qui sautent avec leur butin.

New-York, 29—Deux pirates de rivière ont sauté par l'explosion d'une allège portant de l'huile à laquelle ils avaient mis le feu, par accident sans doute.

John Baird a été nommé receveur de la Compagnie d'entrepôt Commercial.

Le juge Simpson, syndic de Duncan, Sherman & Cie., ne sait rien des mesures qui ont été prises pour qu'il soit fait honneur aux lettres de crédit délivrées par cette maison à des personnes en voyage.

New York, 29 — Sous-trésorerie. Or, $36 323,118. Circulation, 57,615,580. Payé, $64,000 pour intérêt et $37,000 pour bons. Les douanes ont reçu $279,000.

BALTIMORE.

Baltimore, 29.—La cour d'enquête sur la conduite de l'évêque de Whillingham a commencé son travail. 13 membres sur 15 sont présents.

MARIETTA.

Orage et Pluie.

Marietta, 29.—Une tempête de pluie s'est abattue ici, renversant une fabrique de chassis à cinq étages et en détruisant le contenu. Tout le pays est submergé. L'orage a fait beaucoup de mal aux cheminées et aux arbres.

OMAHA.

Fraudes dans les fournitures aux Indiens.

Omaha, 29.—Les commissaires indiens ont fait plusieurs importantes découvertes sur la manière dont les fournitures sont faites aux Indiens. Un nommé Miller a témoigné avoir mis 87 livres de farine dans des sacs comptés pour en contenir 100. Un fournisseur de bœufs avait perdu par la gelée 700 têtes de bétail pour les quelles l'agent indien donna un reçu comme si rien n'eut manqué à l'approvisionnement.

ST.-LOUIS.

St-Louis, 29.—Une dépêche venue du territoire indien dit que le bruit court que le chef Ross a été assassiné. C'est faux. Ross est chez lui, en bonne santé, et n'a eu aucune difficulté.

LONG BRANCH.

Long Branch, 29—Les commissaires Indiens ont eu une longue entrevue avec le président Grant qui a annoncé qu'il avait toute confiance dans la politique humaine et chrétienne par lui adoptée.

Le transfert graduel de tous les Indiens dans le territoire au sud du Kansas, a été discuté et des mesures ont été adoptées pour l'exécution du plan.

CAIRO.

Cairo, 29—Le capitaine Gisney a été tué d'un coup d'arme à feu à Carberdale pendant qu'il était assis dans sa propre maison. L'assassin est inconnu.

MONTGOMERY.

Montgomery, 29.—La sécheresse tue le maïs et le coton. En quelques endroits, il n'y a pas eu de pluie depuis le mois de mai. Là les récoltes sont perdues. Dans les parties cotonnières, pas de pluie depuis un mois ou six semaines. Le thermomètre varie de 94 à 98. On estime que la récolte sera écourtée de 25 à 33 p. 0/0.

MOUVEMENTS DE BATEAUX.

Memphis, 29 juil.—Parti, le steamer Juliana pour la Nouvelle-Orléans.

Cairo, 29—Arrivé, le Robt. Mitchell de N.-Orléans. Mercure 80.

MARCHÉS.

Marchés Etrangers.

Londres, 29 juil, 4 heures et demie.—Consols, au comptant 94 9|16, à terme 94 5|8, nouveaux 5 à 103 5|8.

Liverpool, 29 juil, midi et demie.—Coton, tenu, Orléans 7 1|4. Vente approximative 14,000 balles. Coton attendu plus ferme, Orléans 7 5|16.

Paris, 29 juil. 2 heures et demie.—Rentes 66.

Paris, 29.—Les espèces métalliques ont augmenté de 1,250,000 francs à la Banque de France.

Liverpool, 29. 4 heures du soir.—Coton, vendu sur la base de Midd. Uplands, rien au-dessous de low mid. livrable en septembre et octobre 8 1|8.

Marchés Américains.

Bulletin financier de New-York.

New-York, 29—On dit maintenant que Duncan & Co. avaient taché d'avoir un nouveau capital en Angleterre et qu'une dépêche par le cable leur apprit mardi que les négociations avaient échoué, ce qui explique soudainement la faillite.

On ne s'occupe aujourd'hui que du transfert des propriétés foncières.

Or 112 1-2. Change plus actif, 4 86 1-2 à 4 87 et 4 89 à 4 90. Argent de 3 à 3. Gouvernements plus bas qu'hier.

New-York, 29, midi.—Coton, ferme. Ordinaire 11 1-8; bon ordinaire 13 3 4, low mid 14, mid 14 3 8, orleans 14 3-4.

A livrer, calme et ferme. Low mid. pour soit 14 1|8 à 14 3-16, septembre 14 1 16 à 14 1 8, octobre et novembre 13 13-16 à 13 7-8, décembre 13 7-8 à 13 15-16, janvier 14 à 14 1 8, février 14 1-4 à 14 5-16, mars 14 7-16 à 14 1|2, avril 14 11-16 à 14 3-4, mai 14 7-8 à 15, juin 15 1 16 à 15 1-8.

New-York, 29.—Coton ferme. Mid. 14 5-8. Orléans 14 3 4. Vendu 900 balles. Exporté pour l'Angleterre 445 balles, France 636, Continent 4062.

A livrer 30,700 balles, aux cotes suivantes: avril 14 15-16, septembre 13 21-32, octobre 13 3 4, novembre 13 3 4, décembre 13 3-4 à 13 25-32, janvier 13 31-32, février 14 5-32 à 14 3-16, mars 14 5-16 à 14 3 8, avril 14 9-16 à 14 5 8, mai 14 25-32 à 14 27-32, juin 15 à 15 1-8.

BULLETIN FLUVIAL.

Le fleuve, en face de la ville, est stationnaire—ni hausse ni baisse.

Vicksburg, 29—Hausse du fleuve, deux pouces.

Memphis, 29—Hausse du fleuve, 1 pouce.

Cincinnati, 29—L'Ohio a monté rapidement dans la matinée, mais plus lentement depuis midi. Son niveau est de 36 pieds 8 pouces. Ce soir la rivière est stationnaire.

Pittsburg, 29—Monongahela, 10 pieds 10 pouces et en hausse.

Evansville, 29.—Rivière, 36 pieds 4 pouces. L'eau monte rapidement.

Cairo, 29—Rivière, 40 pieds et montant lentement.

Louisville, 29—L'Ohio monte régulièrement. Il y a 15 pieds 3 pouces d'eau aux chûtes.

St-Louis, 29—Le fleuve a monté de 2 pieds et la hausse continue rapidement.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 29 juillet 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
24 Juillet	$529,762 62	$77,415 85
26 Juillet	516,364 57	57,922 37
27 Juillet	597,673 71	60,108 55
28 Juillet	526,563 25	119,213 60
29 Juillet	540,873 93	62,328 39
Jusqu'ici cette semaine	$2,711,437 08	$396,988 76
Même temps la semaine d're.	3,327,299 17	497,723 31
Total la semaine dernière	3,638,976 04	590,685 11
Total la semaine précédente	4,354,243 15	690,215 19

Nous continuons de coter les billets de commerce, de premier ordre, et les prêts garantis par des valeurs collatérales à 8 à 9 pour cent par an; les Nos 1, à 10 à 12; les Nos 2 à 15 à 18. Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 112 1-2 à 113 contre 112 3-4 à New York, et a fermé aux taux d'ouverture contre 112 5|8 à New-York, où il a touché 112 3|8. Les transactions ne comprennent que $18,000, dont $10,000 à 113 1-2, $1000 à 112 5|8, $3000 à 112 7|8 et $4000 à 113.

On n'a pas annoncé de ventes d'argent.

Les demi-piastres américaines ont encore été cotées nominales à 104 à 105; les piastres mexicaines, à 93 à 93 1-2, or.

L'or ayant encore varié à New-York, le change étranger a été irrégulier et les cotes ont été nominales. A la clôture, le sterling était de 6|10 et les francs de 1|4 pour cent plus bas qu'hier. Nous n'avons pas entendu mentionner une seule opération de sterling. Les ventes de francs ne sont que de 50,000 de banquiers, à 4.60. A la clôture, les traites sterling étaient cotées nominales à 544 à — le connaissement et clear No 1 et — à 550 les traites des banques; les francs, nominaux à 4 66 1|4 à 4.65 les traites de commerce et 4 60 celles des banques.

Aucune vente de change à vue sur New York n'a été annoncée. Les banques expédient toujours du currency afin de répondre à la faible demande de comptoir. Elles tirent encore des chèques sur New York à 3|8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue est encore à — à 5|16.

Dans les actions, la seule vente annoncée est de 53 actions de la compagnie du chemin de fer de Carrollton à $79 à $80.

Aucune vente de bons de la ville n'a été annoncée. Les bons sont toujours calmes et nominaux aux taux antérieurs.

Les nouveaux sept pour cent consolidés de l'Etat ont été négligés et cotés à 53 à 53 1|4—un peu plus bas, à la clôture, qu'hier et $1000 ont changé de mains à 53 1|4 et $5000 à 53 3|4.

Il ne s'est rien fait dans le scrip de la ville, qui est encore nominal à 38 à 39.

Les mandats de la police métropolitaine sont calmes; il ne s'en est pas vendu. Les cotes sont encore de 65 à 68.

Les mandats de l'Etat ne semblent pas trouver d'acheteurs; ceux de 1874 sont toujours cotés à 40 à 45: ceux de 1873 et des années antérieures pouvant être convertis, à 35 à 36, et ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — 29.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 29 juillet 1875.

COTON—Les ventes aujourd'hui, s'élèvent à 110 balles à des prix qui n'exigent aucune modification dans nos dernières cotes que nous reproduisons:

Cotes générales			Cotes de l'Exch.
Inferior	—	à —	—
Low ordinary	—	à —	—
Ordinary	11—	à 11⅛	11¼
Strict ordinary	11½	à 11¾	—
Good ordinary	11⅞	à 12⅛	12—
Strict good ord.	12¼	à 12½	—
Low middling	13—	à 13⅜	13¼
Strict low mid.	13½	à 13⅝	—
Middling	14⅛	à 14⅜	14¼
Strict middling	14½	à 14¾	—
Good middling	—	à —	—
Middling fair	—	à —	—
Fair	—	à —	—

Le montant de balles de coton sur navires non encore expédiées ou destinées à être embarquées, était porté ce matin à 5,000 dont 2500 pour Liverpool, 1500 pour le Havre, 500 pour le Nord et 500 pour le Mexique ce qui, en déduisant ce qu'il y avait de stock en main hier, toutes corrections faites, donne le chiffre de 18,300 balles pour représenter la quantité de balles aux débarcadères et dans les presses, non-vendues ou attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874 balles		15,953
Arrivé depuis le der. état	44	
Précédemment	1,145,196	
Balles additionnelles des City Gins, etc., d'après estimation de l'Exchan.	11,963	
		1,157,203
Total		1,173,156
Expédié aujourd'hui	427	
Expédié précédemment	1,148,646	
Employé par Leeman, Abraham & Co.	1.150	1,150,223
Stock sur place et à bord non expédié		22,933
Stock, même temps l'an dernier.		22,745

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui, est une de 4 boucauts à —. Le montant de boucauts est estimé à 2,525. Reçu, depuis hier après-midi, 2 boucauts. Le stock en mains d'après notre compte courant, est de 3,457 boucauts.

SUCRE.—Reçu, 4 boucauts; vendu, 175 sous les hangars aux prix suivants: 8¼ c. la livre common refilled; 8¼c. low fair; 8¾ à 8⅞ c. fair; 9c. good fair; 9¼ à 9⅜ c. fully fair; 9¾ c. prime; 10 c. choix; 9¾ à 10 c. jaune clarifié; 10½ c. blanc off clarifié et 11 c. blanc clarifié.

MELASSE—Reçu, 2 barils. Common, 40 à 45 c. le gallon, fair, 50 à 55 c.; prime, 58 à 60 c.; strictly prime, 60 à 62 c.; choix, 65 à 70 c.

FARINE.—Vendu, 90 barils aux prix suivants: good treble extra, $6.30 le baril; low treble extra, $6; choix extra, $7.50. Nous cotons les prix du marché: commune, $4.25 à $4 50 le baril; surfine, $4.25 à $5; double extra, $5 50 à $5; low treble extra, $6 à $6.25; good treble extra, $6.50 à $6.75; low treble $6; choix treble, $6.75; choix extra, $7.25; choix de famille, $7.75.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Epaules, 9¾ c. la livre.

GRAISSE—En tierçons, 14 à 14¼c. la livre; en barillets, 15 c.

JAMBON.—Choice sugar cured 14 c. la livre.

BACON—Epaules, 10¼ c. la livre; clear rib sides, 13¾ à 13⅞c.; clear sides, 14 c.

PORC—Mess, 22.50 à $22.75 le baril.

WHISKY—Rectifié de la Louisiane, $1.20 le gallon; rectifié de l'ouest $1.21.

MAIS—Vendu, 310 sacs comme suit: 100 mêlé, 86 c. le boisseau et 150 blanc à 94 c.

AVOINE.—Texas, 67 à 68 c. le boisseau; choix de l'Ouest 69 à 70 c.

SON—$1 05 les 100 livres. Pas de ventes.

FOIN—$23 le tonneau, prime. Pas de ventes.

LAINE—Burry 14 à 16½c. la livre; clear de la Louisiane 25 à 30c; clear lake, 33½ à 34½ c.

MOUSSE—La mousse grise vaut 3¼ c la livre; grise et noire, 4 à 4¼ c.; noire, 5c.

VOLAILLES, &c.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 la douzaine; les poulets de $2.50; les canards de $3 à 4; les oies, de $5 à $6; les dindes $15; les grosses volailles de la Louisiane valent de $3.75 à $4 la douzaine; les poulets $2 à $3; les canards de $3 à $3.25; les oies, de $5 à $6; les dindes, de $12 à $15.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 15 à 18 c. la douzaine; ceux de la Louisiane de 20 à 22c.

BEURRE—Choix de Goshen, 30 à 32 c. la livre; choice selections, 23 à choix de l'Ouest, 21 à 22c. la livre; autres qualités, 14 à 19 c.

POMMES DE TERRE, &c.—Les pommes de terre valent de $1,50 à $1.75 le baril; celles de la Louisiane de $1.50 à $2.50; les oignons, de la Louisiane de $1.25 à $2.

CAFE—Ordinaire 18 à 18¾ c. (or) la livre, fair 19 à 19¾ c.; good, 19½ à 19¾ c.; prime, 20 à 20¼ c.

SEL—Nous cotons: coarse, $1.50 à $1,20 le sac; Fine, $1,35 à $1,40; Turks Island, 35c. le sac de 2 boisseaux.

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre grosse.	— à —	
1ère qual	— à —	
2eme	— à —	
Bœufs du Texas nourris au mais par livre gr.... 1re qualité	[illegible]	
Bœufs du Texas, 2de qualité	[illegible]	
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	[illegible]	
Cochons du Texas, par livre, gr.	[illegible]	
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	
Moutons, par tête	[illegible]	
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	
Veaux de lait par tête	[illegible]	
Veaux d'un an par tête	[illegible]	
Chèvres, par tête	[illegible]	
Bœufs, prix moyen par livre	[illegible]	
Porc	[illegible]	
Veau	[illegible]	
Mouton	[illegible]	

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 29 JUILLET 1875.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Brick (mex) Esperanza, Basoo, Vera Cruz
Goelette Belinda, Gergiol, Apalachicola

ARRIVÉS.

Barque (fran) Chevreuil, Tabasco
Steamship Chas W Lord, Havane

BATEAUX A VAPEUR.

W S Pike, Brown, de Bayou Sara.
Marie, Bassett, du bas du fleuve.
Era No 10, Dugas, de Lockport
Mary Ida, Ruiz, White Hall
Oriole, O'Pry, du bas du fleuve
J F Frazer, Canton, du bas du fleuve
Iberia, Morse, du bas du fleuve
Governor Allen, Benson, de Vicksburg

MONTANT LE FLEUVE.
(A la Quarantaine)

Steamship Juniata, Catherine, Philadelphie via la Havane
Steamship Margaret, de la Havane, via les ports de la Floride.

IMPORTATIONS.

HAVANE—Par steamship C W Lord—381 boucauts sucre, 15,000 cigares, 34,000 cigares, 20 caisses cigarettes, 6,000 cigares, 14 barils tabac, 1 caisse tabac, à ordre.

EXPORTATIONS.

VERA CRUZ—Par brick Esperanza—427 balles coton, divers à ordre.

APALACHICOLA—Par goelette Belinda—5 barils sucre, divers à ordre

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

BAYOU SARA—Par steamer W S Pike—43 balles coton, divers à ordre.
BAS DU FLEUVE—Par steamer Marie—divers à ordre
LOCKPORT—par steamer Era No 10—250 sacs riz brut, divers à ordre
WHITE HALL—par steamer Mary Ida—20 sacs riz brut, 2 barils sucre, divers à ordre.
BAS DU FLEUVE—par steamer Oriole—divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—49 barils riz, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Iberia—divers à ordre.
VICKSBURG—Par steamer Governor Allen—23 balles coton, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—210 sacs riz, 25 barils riz, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD,—divers à ordre
NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD—divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 24 juil.

PHILADELPHIE.
Steamship Juniata, Catherine, ...parti 17 juillet

LIVERPOOL.
Navire Mary E. Riggs, Laugdon, ...parti 17 juin
Navire Screamer, Austin.............parti 17 juin
Barque Trevoca, William..........partie 16 juin

JERSEY (ANG.)
Navire Seaflower, Le Dain............parti 7 avril

RIO DE JANEIRO.
Brick Hendrica, Brane..........expédié 10 juin
Brick Florence Margaret, Comer, ...exp. 16 juin.
Brick A. Heaton, Bogers, ...charg. 22 juin.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express...................7 30 heures A. M.
Malle......................5 50 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Express du soir, tous les jours, à 4 40 P. M.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 15 P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope....7½ du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne....7½ h. du matin
Départ du train à Alger..........8 h. du matin

LA CONSTITUTION FRANÇAISE.

Voici le texte complet de la Constitution républicaine que l'Assemblée a votée définitivement, le 25 février 1875, par 425 contre 254:

I

LOI D'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS

Art. 1er. Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées: la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat sont réglées par une loi spéciale.

Art. 2. Le président de la république est élu à la pluralité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible.

Art. 3. Le président de la république a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres; il en surveille et assure l'exécution.

Il a le droit de faire grâce; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Il dispose de la force armée.

Il nomme à tous les emplois civils et militaires.

Il préside aux solennités nationales; les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la république doit être contre-signé par un ministre.

Art. 4. Au fur et à mesure des vacances, le président de la république nomme, en conseil des ministres, les conseillers d'Etat en service ordinaire.

Les conseillers d'Etat ainsi nommés ne peuvent être révoqués que par décision prise en conseil des ministres.

Les conseillers d'Etat nommés en vertu de la loi du 24 mai 1872 ne peuvent être révoqués que dans la forme déterminée par cette loi.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, la révocation ne pourra être prononcée que par le Sénat.

Art. 5. Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration de son mandat.

En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections, dans le délai de trois mois.

Art. 6. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la république n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 7. En cas de vacance par décès ou par toute autre cause, les deux Chambres procèdent immédiatement à la nomination du président de la république. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 8. Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément soit sur la demande du président de la république, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la république.

Art. 9. Le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

II

LOI SUR LE SÉNAT.

Art. 1er. Le Sénat se compose de trois cents membres:

Deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée nationale.

Art. 2. Les départements de la Seine et du Nord élisent chacun cinq sénateurs.

Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre sénateurs.

Seine-Inférieure, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Puy-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orne, Oise, Vosges, Allier, chacun trois sénateurs.

Tous les autres départements, chacun deux sénateurs.

L'arrondissement de Belfort, les départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises élisent chacun un sénateur.

Art. 3. Nul ne peut être sénateur, s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 4. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue, et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collège réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé:

1o Des députés;
2o Des conseillers généraux;
3o Des conseillers d'arrondissement;
4o Des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Art. 5. Les sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages.

Art. 6. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers, tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries contenant chacune un nombre égal de sénateurs; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

Art. 7. Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles.

En cas de décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

Art. 8. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Art. 9. Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le président de la république, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'Etat.

Art. 10. Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation.

Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour où l'Assemblée nationale se séparera.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 25 Juillet 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Agnelly Marie n
Alcala Jean
Agala Abraham
B
Boglioli Carlo
Bonelli Angelo
Buja Vincenzo
Bur-I
C
Chalon Charles
Chauvel André
Caserta Salvatoré
Ciolino Leonardo
Cipriani Lorenzo
D
Duprat Pierre
E
Eschardie Pierre
F
Favarola Rosario
Fernandez Salvador
Ferres Ricardo
G
Guichan Euffène
Gia olio Michele
Guagliardo Cologece
J
Jatin Francis
Javelet F
Jouandat Pierre
K
Kloch Monsieur
L
Labarrère Jean Bern'd
Lamasson Mathieu
Lineri Larenso
M
Maillie Jn Bte
Marquet Lapassale t
Maury y Cio
Mencel H
Monrti Morio
N
Noguaro Andres del V
Nunez Leonel Sibnera
P
Pazon Jean
Pete's Louis E
Pemberton John
Puglisse Angel Anton
R
Rey Marien
Rivat Francisco
S
Souquez Félix
Surorarez Malies
T
Tarlaba Jaime
Tamassovich Giovanni
V
Vigner Jean
Z
Zebovitch Tommaso

LISTE DES DAMES.

C
Couret Camille Mrs
Chevalier Justine Mrs
Cadillon Zelima Miss
D
De Boisblanc Mrs
Del Cuzo Louise Miss
F
Florance Michel Wid
M
Metrhenel Julie Miss
P
Ponsacques Marie Miss
V
Vix Widow Mrs

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

Nous résumons, pour l'information de nos lecteurs, le projet d'ordonnance sur les licences à payer pour l'année 1875:

Banques, $1000; banques ne recevant pas de dépôts, $300 par tête d'associé; prêteurs sur gage, par tête $750; vente ou achat d'espèces ou valeurs, par tête $500; courtiers en argent, valeurs ou assurances, $100; compagnie ou agence d'assurance contre l'incendie, $500; do., maritime, $500; do., de rivière, $500, les compagnies mixtes devant payer pour chaque branche; compagnie ou agence d'assurance sur la vie, $500; inspecteurs d'assurance, $25; compagnie ou entreprise de transport, $100; imprimeries, $25; graveurs, lithographes, $15; journaux quotidiens, $50 par associé; théâtres, &c., $250; troupes nomades, $10 par jour pour 10 jours et $5 par jour additionnel; musées, $300; joueurs d'instruments, $5; machines électriques, $10; propriétaires de courses, $500; cockpits, $250; hôtels $150 par associé; pension privée où l'on vend des liqueurs fermentées ou spiritueuses $100 par associé; logements garnis, $25 par associé; tout endroit mal famé ouvert au public où l'on vend des liquides, $250.

Maison de commerce en gros $100 par associé; maison de commerce de détail, $25 par associé; groceries en gros ou en détail où seront vendues des liqueurs à la bouteille $100; restaurant, $100, le tout par tête d'associé.

Stalle ou place aux courses, fair grounds, pique-nique, &c., pour débits de liqueurs $5 par jour; sans débit de liqueurs, $2 50; stalle aux marchés pour débit de café, thé, chocolat, aliments cuits, éventaires ou baraques sur la levée, pour fruits, etc., $10.

Presse à coton, $150 par associé; coton gin, $100; piquerie de coton, $100; hangars à sucre, $500, le tout par associé.

Stalle pour débits de tabac et cigares, $10; gazier ou plombier, $15 marchands-tailleurs, $30; tailleurs, $10; matelassiers $10, le tout par associé.

Confiseries où des liqueurs sont vendues à la bouteille, $50, au verre, $100, débits de glace, soda, café, thé, gateaux, $10, aussi par associé.

Agence et courtage de navires, $100, maison d'encan, $100, hôpitaux particuliers, $50, par associé.

Racoleurs de marins, coureurs d'hôtels et de bateaux, $25, fabricants de voiles, $10, charpentiers ou constructeurs de navires, calfats, tonneliers, fabricants de pompes et d'agrès, $10, chacun.

Brins publics, $15, agence de journaux, d'annonces, de cartes ou de publications, $10, agents de billets ou de fret de chemins de fer, $50, par associé.

Loterie par compagnie $2,500; toute agence de loterie, à payer par le principal ou l'agent, $50.

Courtage de produits ou marchandises et de propriétés, $50, chaque; peseurs ou mesureurs, $30; metteurs en bouteilles de liquides, $50, chacun.

Raffinerie $200; entrepôts $75; salles de billards $100; allées de 10 quilles, $50; galerie de tir, $25; scierie, fabrique de planches, châssis ou persiennes $50 par associé.

Remorqueurs ou bateaux à *jobs* dans les eaux de la Nouvelle-Orléans $50; chantier de navires sans dry dock $50; dry dock avec ou sans chantier $200 par propriétaire.

Entreprises d'enterrements $100 par associé; agents de bateaux $50; colporteurs ou vendeurs de bijoux faux ou de vêtements et étoffes $50; colporteurs de mercerie, coutellerie, candi, cigares, images, $10.

Entrepreneurs de bâtisses ou de travaux ou sous-entrepreneurs $25; pharmaciens $25; architectes $25; peintres, vitriers, charpentiers, fabricants de citernes $10.

Fonderie de fer et fabrique de machines $150; fonderie de cuivre et fabrique de machines et modèles $50; ferblantier $25; fabrique de machines sans fonderie $25; fabrique de modèles sans fonderie $15; atelier de réparation pour le fer $25; boutique de serrurier, d'armurier, de forgeron $10 par associé.

Laiterie, $20 par associé; débit d'huîtres $10, vente d'huîtres en gros $50, vente d'huîtres cuites $25, bureau de placement $25, vétérinaires, pédicures $10; propriétaires de salles pour concerts, bals, réunions $100; toute personne donnant un bal, concert ou une réunion dans un but de profit paiera chaque fois $10.

Toute personne faisant métier d'acheter ou de vendre des animaux devra être munie d'une licence et payer $100, sous peine de $100 d'amende, et en cas de non-paiement de l'amende, d'un mois de prison.

Salon de barbe $10, boulangerie $10, boucher $10, vidangeur $5, blanchisserie $10.

Agents de réclamations, collecteurs, courtiers de douane $25.

Agence commerciale de renseignements $250.

Toute personne ayant des prélarts, charrettes ou des brouettes à louer $25.

Toute personne vendant sur ordre ou échantillon $75.

Galeries photographiques $25. Arrivée $50. Marchés particuliers $300. Débits de volailles, gibier, légumes, ailleurs qu'au marché $10.

Chaque abattoir $500.

Toute personne trafiquant au Bazar du marché $10. Débitants de fruits ou de poissons seulement dans un marché $10 de légumes $5.

Avocats, notaires, ajusteurs, chirurgiens, dentistes, sages-femmes, $20.

Cafés, buvettes, cabarets, etc. $100. Cafés avec musique instrumentale $300; de musique instrumentale et vocale $500; avec représentations théâtrales $1000.

Manèges, vélocipèdromes, cercles à panier $50.

Toute personne qui exercera plus d'une profession ou métier paiera la licence pour chaque.

Toute profession ou métier non énuméré $50.

Tout wagon d'express ou de transport à un cheval $10; à deux chevaux ou plus $20; tout chariot à un cheval $15, à 2 chevaux ou plus $25; diables à grandes roues $25; charrettes à 4 roues et à ressorts, à un cheval $10, à deux chevaux $15; charrette à bière $15. Tout conducteur d'un véhicule ci-dessus $10.

Charrette de jardinier $5 par an, charrette ou voiture de laitier $10. Charrette à bras $2 par an.

Voiture de louage $10, cocher de voiture ne stationnant pas sur la voie publique, à un cheval $5 00, à deux chevaux ou plus $10; cocher de voiture à louer stationnant sur la voie publique, à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $20.

Tout propriétaire ou cocher d'omnibus ou voiture à passager $30, le propriétaire ou conducteur de tout char employé pour transporter les passagers sur un chemin de fer urbain $10.

Ecurie $50.

L'ordonnance répète les anciennes prescriptions sur la tenue, le numérotage et l'éclairage des voitures. La section 70 est ainsi conçue:

Sec. 70. Toutes les licences imposées par cette ordonnance sont pour l'année finissant le 31 décembre 1875. L'émission de licences de six mois, à partir de juillet 1875, est autorisée.

Les licences ne sont pas transférables

L'ordonnance répète les anciennes prescriptions relatives au non paiement des licences, aux pénalités, à la non responsabilité de la ville. Nous regrettons que le Conseil n'ait pas eu le temps de refaire toute cette partie de l'ordonnance qui renferme beaucoup de choses erronées sur les droits respectifs des citoyens et des autorités municipales, mais nous espérons que la Législature en finira avec le système des licences et que celles de 1875 seront les dernières que les contribuables auront à payer.

FAYARD et BLAYN

PAPIER contre Rhumatismes Rhumes, Plaies, Douleurs, Cors, Brulures.—Rue St. Merri, 40, Paris, et dans les principales pharmacies. A la Nlle-Orléans chez E. Montoucas & Cie et Carrouché.

ERGOTINE — DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques, — qu'elles guérissent en peu de jours; — contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Séguin — Menteuse — Ducongé, droguistes: New-York: M. Courchet, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de la Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir, — Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Séguin — Menteuse — Ducongé, droguistes; New-York: M. Courchet, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGÉES AU LACTATE DE FER DE GELIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en Juillet 1858, que les Dragées de Gelis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Séguin — Menteuse — Ducongé, droguistes; New-York: M. Courchet, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

GRAINS de Santé du docteur FRANCK — EN 4 COULEURS

Un des purgatifs les plus anciens et les plus usités; se prend soit à jeun, soit en mangeant.—Notice gratis. Pour éviter les nombreuses contrefaçons et avoir les VÉRITABLES, exiger la sign. A. Rowière en rouge, et l'étiquette ci-jointe en quatre couleurs.

Paris, pharmacie LEROY, r. Neuve-St-Augustin, 48. Nouv.-Orléans, CARROUCHÉ et MONTEUSE & Cie.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET
8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, POUR ÊTRE PRISES ET DIGÉRÉES EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c., &c.,* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPÔTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI-GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage

Une légère application suffit pour donner à la peau *la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.*

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. Ducongé, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Ducongé, Monteuse & Cie.

No 2

VERITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

de l'Abbaye de Fécamp, (France).

AVIS.

La célèbre Liqueur BÉNÉDICTINE si appréciée du public, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère.

Afin de mettre les consommateurs soucieux de ne boire qu'un produit pur, exquis et essentiellement hygiénique, en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et mauvaises à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la

VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE.

Toujours exiger l'étiquette du bas portant la signature du Directeur-Général: A. LEGRAND AINÉ.

Entrepôt Général à Fécamp, (Seine-Inférieure.)—France.

AVIS IMPORTANT: Se défier des contrefaçons: Exiger toujours notre étiquette et notre marque de fabrique.

Nouvelle-Orléans: S'adresser pour les demandes à MM. Monteuse et Cie., M. Carrouché, droguistes et V. Hébert.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Par l'usage de la Médecine LE ROY

VÉRITABLE LE ROY — PHARMACIE COTTIN

GENDRE DE LE ROY, 51, rue de Seine, Paris.

FIÈVRES JAUNES, MUQUEUSES, TYPHOÏDES, PERNICIEUSES, PALUDÉENNES, ANGINES, VOMISSEMENTS, HOQUETS, EMBARRAS GASTRIQUES, OBSTRUCTIONS DU FOIE, BRONCHITES, PITUITE, ASTHME, CATARRHE, HYDROPISIE, MALADIES DE LA PEAU, DARTRES, ERYSIPÈLES, SCROFULES, DOULEURS ET RHUMATISMES ARTICULAIRES, MALADIES SYPHILITIQUES ET CONTAGIEUSES.

NOTA.—Pour tout envoi de 500 francs sur PARIS ou LONDRES on reçoit 795 francs de médicaments.—Envoyer la valeur dans la lettre de demande.

Signoret — DOCTEUR-MÉDECIN ET PHARMACIEN

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, flueurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons. — Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, L. Castel et Deloche. A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

A l'aide de ce dentifrice bien connu, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs. Il y a des contrefaçons. — Exiger la signature.*

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2 f. Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instant. les maux de dents les plus violents. Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [Fl. 2 50.

Notice explicative envoyée. PARIS: DÉPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre. *Nouvelle-Orléans*, Monteuse et Cie. — Carrouché. — Hart et Cie, droguistes.

VIANDE-QUINA

L'Aliment le plus réparateur uni au Tonique le plus puissant.

VIN AROUD AU QUINA

Viande et Quina, telle est la composition de ces puissants réparateurs des forces, de ces FORTIFIANTS PAR EXCELLENCE. Très-agréables au goût, ils sont d'une efficacité certaine contre: *anémie, épuisements, fièvres, convalescences, diarrhées, maladies de l'estomac et des intestins.*

• Pour stimuler l'appétit, assurer les digestions, réparer les forces, enrichir le sang, fortifier les tempéraments, dans la chlorose et l'anémie profonde, on ne peut rien trouver de plus précieux que le Vin Aroud au Quina. • Doct. Bertalus, professeur.

SIROP AROUD AU QUINA (mêmes propriétés) p. les personnes ne pouvant tolérer le vin.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. Carrouché, drog., et MM. Monteuse et Cie.

Phie AROUD, à Lyon (France)

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

Ce Sirop, à la fois excellent sédatif et puissant diurétique, est employé depuis trente ans avec un succès constant par les médecins de tous les pays, contre: Maladies du Cœur, diverses Hydropysies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes et Catarrhes chroniques, enfin dans tous les troubles de la circulation.

Le Sirop de Labélonye n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur, Paris, 99, rue d'Aboukir. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

ERGOTINE-DRAGEES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris.

D'après les plus illustres médecins, la solution d'ERGOTINE est un des précieux hémostatiques que possède la médecine (Ergotine, 10 gr.; Eau, 100 gr.).

Les DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les Hémorrhagies de toute nature (*Crachements, Pertes de sang*, etc.), contre les Engorgements de l'utérus, le Scorbut, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques, et enfin pour combattre la phthisie pulmonaire et enrayer sa marche.

Dépôt général à Paris, 99, rue d'Aboukir. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de *Castiglione*, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la *Nouvelle-Orléans*, MM. *Ducongé, Monteuse et Cie, Hart et Cie*, et dans les principales pharmacies.

BOUDAULT'S PEPSINE

PARIS 1867 — 1868 — 1872 — 1873 VIENNA

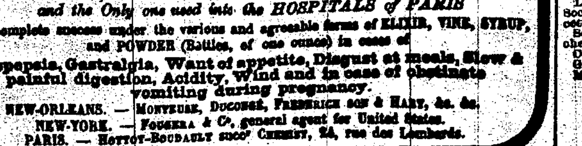

PRIZE MEDAL — SILVER MEDAL — GOLD MEDAL — MEDAL OF MERIT,

Numerous Medals Exclusively Awarded For BOUDAULT'S PEPSINE the ONLY ONE prescribed by Dr CORVISART *and the Only one used into the HOSPITALS of PARIS* with complete success under the various and agreeable forms of ELIXIR, WINE, SYRUP, and POWDER (Bottles, of one ounce) in cases of Dyspepsia, Gastralgia, Want of appetite, Disgust at meals, Slow & painful digestion, Acidity, Wind and in case of obstinate vomiting during pregnancy.

NEW-ORLEANS. — MONTEUSE, DUCONGÉ, FREDERICK SON & HART, &c. &c.
NEW-YORK. — FOUGERA & Co, general agent for United States.
PARIS. — HOTTOT-BOUDAULT succr CHERMET, 24, rue des Lombards.

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship HUDSON, Gager, commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Sunday, Aug 1, at 8 A. M.

PASSAGE ... $50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, ... Carondelet Street.

Pontchartrain Railway.

The City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents......Children under 12 years 10 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE	
6 o'clock	A. M.	7 o'clock	A. M.
7½ "	"	8½ "	"
9 "	"	10 "	"
10½ "	"	11½ "	"
12 "	M.	1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	"
3 "	"	3½ "	"
4 "	"	4½ "	"
5 "	"	5½ "	"
6 "	"	6½ "	"
7 "	"	7½ "	"
8 "	"	8½ "	"
9 "	"	9½ "	"
10 "	"	10½ "	"

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

O. H. ALLEN, Gen'l Superintendent

GEO. MERZ, OLD BASIN BREWERY

Corner Villeré and Toulouse Streets.

The demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. E. Girardey & Co. Orders left there will be attended to at all hours.

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL ... $500,000

—FROM THE— NINETEENTH Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$324,376 47
Losses, expenses, taxes, &c.	$195,888 76	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c.	59,626 54	
		$255,515 30
Net profit		$78,861.17
Assets of the Company estimated at their cashed marked value:		
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable		$409,870 0
Cash on hand and premiums in course of collection		129,775 71
		$539,646 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	LIONEL C. LEVY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES,
A. BALDWIN,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
S. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS,
O. FATJO,	T. L. AIREY,
	J. WEIS.

LEON QUEYROUZE. — OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS et Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville.

17 juil 75—1 an — Nlle-Orléans.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1874.

Le Conseil d'administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1874).

L'attention des sociétaires est particulièrement appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins à domicile:

1er District jusqu'à Louisiana Avenue.
2me " Pont du Bayou.
3me " Abattoirs.

Puis sur l'augmentation du nombre des Docteurs chargés du service médical de la Société qui aujourd'hui sont au nombre de quatre.

Le Docteur J. Tonatre, ayant charge de l'Asile, offre de donner des consultations à tous les Sociétaires qui viendront à l'Asile, à l'heure de sa visite.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 30 novembre 1873, était de		$ 841 68
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		11,554,38
Total des recettes		$12,496,06
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 121 78	
Gardien de l'Asile	2,579 30	
Médecins	1,505 50	
Pharmaciens	1,862 29	
Secrétaires	800 00	
Annonces, impressions et frais de bureaux	112 65	
Collecteur (sa commission)	1,111 20	
401 Bons de secours	2,020 00	
Lingerie et ustensiles	107 00	
Provisions	517 14	
Réparations et 1 citerne	295 68	
Gaz, charbon et bois	156 80	
Inhumations	259 00	
Funérailles	361 00	
Remboursement de huit actions et les intérêts	104 00	$11,493 32
Balance en caisse ce jour:		$1,002 76

Caisse de Bienfaisance.

La balance du 30 novembre 1873 était de	$378 20	
Reçu depuis cette époque	401 60	$2,379 08
A déduire: 42 admissions à $11 00		462 0
Balance en caisse:		$917 8

Cette caisse depuis sa fondation a payé l'admission de 94 membres.

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$72,330 00
A déduire 50 actions à $10 00 soit	500 00
Actif net:	$71,830 00

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1873 la Société se composait de	1188 membres	
Admis depuis cette époque	143 "	1331 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	3	
Décédés à l'Asile	5	
Décédé à domicile	24	
Rayés aux assemblées générales	206	238
Effectif actuel		1093 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Membres honoraires	20	
Pensionnaires à l'Asile		
Sociétaires suspendus	18	
Fils de Sociétaires	23	
Veuves	60	
Membres actifs	966 total égal 1093 membres	

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 401 Bons de secours représentant la somme de $2020.00.

Service Médical.

Le rapport du Docteur J. Tonatre chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 8 sociétaires qui ont séjourné 244 journées.

Pour le second district, le Dr. J. Tonatre a donné ses soins à 480 sociétaires qui pendant leurs maladies ont nécessité 1574 visites.

Le Docteur A. de Roaldès, chargé du 3ème District, a soigné 153 malades qui ont exigé 820 visites.

Enfin celui du Docteur H. D'Aquin à qui est confié le 1er et 4ème Districts constate qu'il a donné ses soins à 300 malades et qui ont occasionné 828 visites.

Le rapport du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des différents membres du Conseil d'administration n'ont dénoncé aucune plainte dans le service administratif, médical, ou intérieur.

Le Conseil d'administration avant de terminer son rapport annonce le résumé des secours accordés aux sociétaires depuis la fondation de la société jusqu'à ce jour:

Malades soignés à l'Asile 5290 qui y ont séjourné 60778 journées.

Malades soignés à domicile 8555 qui ont nécessité 49032 visites.

Secours en espèces $24,175 00.

Le Service administratif, pour l'année 1875, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 29 novembre:

MM. Jh. Girod, Président, rue Dumaine 72.
F. Tujague, Vice-Président, 14 rue Chartres
N. Bouvier, Trésorier, 43 rue Ste-Anne.
J. Schweitzer, 186, Royale, A. Paris, 56, Bourgogne, J. Leblanc, 285, Vieille-Levée, } Formant le comité de finances.
J. Boudain, 211 Orleans, L. Mirviello, 110 Ste-Anne, M. Manadi, 142 St-Louis, A. Lafond, 109 Bourbon, } Formant le comité de secours.
J. Rivard, 113, St-Pierre, J. P. Carrère 180 Bourbon, } Formant le comité d'admission.

Le Conseil en terminant ce rapport informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. Simon, coin Toulouse et Chartres, chez M. Bouyer, ou 313 rue Ste-Anne.
Collecteur—F. P. Chabert, 594, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—Jh. Dufaut.
Médecins—Pour l'Asile Dr. J. Tonatre, 1er et 4ème Districts: Dr. A. W. de Roaldès, résidence 115 Decatur, Office Coin Magazine et Natchez. 2ème District Dr. H. D'Aquin, ... Remparts. 3ème District Dr. A. de Roaldès, ... Grands-Hommes.

MERCHANTS MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

104 Canal Street.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of the charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31, 1875, including Unearned Premiums of previous year:		
On Fire Risks		$569,62[illegible]
On Marine Risks		52,5[illegible]
On River Risks		55,95[illegible]
Total Premiums		$678,[illegible]
Less Unearned Premiums		121,468
Net Earned Premiums 31st May, 1875.		$556,692
Losses paid—		
On Fire Risks	$357,[illegible]	
On Marine Risks	47,[illegible]	
On River Risks	32,[illegible]	
	$[illegible]	
Taxes	35,00[illegible]	
Reinsurance and Return Premiums	26,849 72	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest	54,930 07	
		451,20[illegible]
Profit		$102,[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate	$282,[illegible]
City Bonds	[illegible]
Bank, Railroad and other Stocks	[illegible]
Notes secured by mortgage and pledge	[illegible]
Bills receivable	[illegible]
Premium in course of collection	[illegible]
State Bonds	[illegible]
Insurance Stock	[illegible]
Stock of Vallette Dry Dock Company	[illegible]
Mortgage Bonds, Turners' Association	[illegible]
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	[illegible]
Cash on hand	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 15th of June, 1875. JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors held the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix.	J. M. Allen.
	Chas. Lafitte.

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875:

Fire premiums	$[illegible]	
Marine premiums	[illegible]	
River premiums	[illegible]	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		[illegible]
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	[illegible]	
On marine risks	15,447 32	
On river risks	[illegible]	
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc.	[illegible]	
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock)		[illegible]
The company have the following assets:		
Bills receivable	[illegible]	
Loans on bond and mortgage	[illegible]	
Loans on pledge at call	[illegible]	
Cash in Bank	[illegible]	
Real estate	[illegible]	
City bonds, bank and other stocks	[illegible]	
Premiums in course of collection	[illegible]	
Expense account, etc.	[illegible]	
Total assets	[illegible]	

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1875.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT. be paid in CASH on and after the 11th day of June next, to those participating with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams,	Sam'l E. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	R. N. Strong,
Victor Meyer,	Jos. Bowling,
Edw. J. Gay,	Jno. McLaughlin,
Simon Hernsheim,	Thomas Fortier,
Jos. B. Wolfe,	R. B. Post,
Edw. Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Jos. Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
Geo. W. Sentell,	A. Levi.

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS—Home and Agencies' DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	[illegible]	
On marine risks	[illegible]	
On river and inland	[illegible]	
Loss reserved for unterminated risks December 31, 1873	[illegible]	
Return premiums	[illegible]	
Add interest account	[illegible]	
Home and Agencies.		
Deduct reinsurances	[illegible]	
Fire losses....$168,144 [illegible]		
Marine	57,482 43	
River and inland losses	51,427 45	
General expenses	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Commissions	[illegible]	
Rebate	[illegible]	
Net profits	[illegible]	

The company has the following assets:

Cash	$[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Pledges and mortgage notes	211,[illegible]
Bills receivable for premiums	[illegible]
Bonds, city and other	[illegible]
Stocks, gas and other	[illegible]
Agencies' premiums in course of transmission	[illegible]
Due by insurance companies	[illegible]
Real estate, corner Camp and Canal	[illegible]
Other real estate	[illegible]
Branch office, Third District, premium in collection	[illegible]
Suspense account	[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec., 31, 1874	166,861 [illegible]
Interest and dividends uncollected	6,737 [illegible]
Claims against the company	4,2[illegible]
	$677,932
Surplus more than sufficient to cover depreciation	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15t day of January, 76.

JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—60

BILAN DU Louisiana National Bank DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,646,310
Bons des Etats-Unis	646,000
Autres bons	237,171
Propriétés foncières	213,287
Dépenses courantes et taxes payées	37,583
Dû par des agents de rachat et de réserves	444,293
Dû par des banquiers et des banques	204,116
En caisse	1,230,325
	$4,921,406

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	200,000
Profits et pertes	193,005
Dépôts individuels	2,615,431
Circulation	787,821
Dû à des banques et à des banquiers	125,148
	$4,921,406